



No de résolution  
ou annotation

Le 18 décembre 2025

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Pointe-Calumet, tenue le 18 décembre à 18h00, à la salle de délibérations du Conseil, sous la présidence de Sonia Fontaine, maire.

Sont présents et forment quorum, les conseillers suivants :

Serge Bédard - district #1  
Sébastien Cloutier - district #2  
Samuel Champagne - district #3  
Patrick Beauchamp - district #4  
Barbara Legault - district #5  
Chantal Chartrand - district #6

Le directeur général adjoint est également présent.

### ORDRE DU JOUR

- 1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2.- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3.- **ADOPTION DE PROCÈS-VERBAL**
  - 3.1- Aucun
- 4.- **CORRESPONDANCE**
  - 4.1- Aucun
- 5.- **RÈGLEMENTS**
  - 5.1- Aucun
- 6.- **PROJETS DE RÉOLUTIONS (PAR SERVICE)**
  - 6.1- Prévisions budgétaire 2026 / Adoption
  - 6.2- Programme triennal d'immobilisations / 2026-2027-2028 / Adoption
- 7.- **RAPPORTS**
  - 7.1- Aucun
- 8.- **VARIA**
  - 8.1- Aucun
- 9.- **RÉPONSES AUX QUESTIONS DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**
  - 9.1- Aucun
- 10.- **COMMUNICATION DU MAIRE**
  - 10.1- Aucun
- 11.- **COMMUNICATION DES CONSEILLERS**
  - 11.1- Aucun
- 12.- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13.- LEVÉE DE LA SÉANCE

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QU'À 18h00, la séance soit commencée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-433

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par Sébastien Cloutier  
Et APPUYÉ par Samuel Champagne

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-434

*Madame la Maire fait une allocution concernant les faits saillants des prévisions budgétaires.*

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRE 2026 / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand  
Et APPUYÉ par Samuel Champagne

D'ADOPTER les prévisions budgétaires des activités financières de la Municipalité de Pointe-Calumet pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026, qui projettent des revenus et dépenses de 9 499 921 \$, incluant l'amortissement annuel des infrastructures municipales, le tout conformément à l'article 954 du Code Municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25-12-435

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS / 2026-2027-2028 / ADOPTION

Il est PROPOSÉ par Serge Bédard  
Et APPUYÉ par Sébastien Cloutier

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028 de la Municipalité de Pointe-Calumet, soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

NIL



No de résolution  
ou annotation

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Chantal Chartrand  
Et APPUYÉ par Patrick Beauchamp

QU'À 18h04, la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SONIA FONTAINE, maire

SAMUEL BLEAU-CARON, directeur général adjoint